

Genève, le 30 mai 2011

Communiqué de presse

Les établissements de santé à Genève, résultats 2009

Selon les derniers résultats de la statistique des établissements de santé (soins intra-muros), de l'Office fédéral de la statistique, environ 78 000 personnes ont été traitées dans les 14 hôpitaux et cliniques du canton de Genève en 2009. Les 52 établissements médico-sociaux ont hébergé plus de 4 600 personnes âgées, tandis que les 19 établissements pour personnes handicapées ont pris en charge de façon intra-muros environ 1 100 personnes souffrant de handicaps physiques, psychiques, de dépendance ou encore de troubles psychosociaux.

En 2009, au sein des 14 hôpitaux et cliniques du canton recensés par la statistique fédérale, les établissements publics médicaux (EPM) offrent 2 261 lits, les cliniques privées 570. Autrement dit, 80 % du total des lits en service sont concentrés dans le secteur public; les HUG-soins aigus (Hôpital cantonal) groupent à eux seuls plus d'un tiers du total des lits en service du canton. Les hôpitaux et cliniques genevois comptent au total près de 11 400 emplois exprimés en équivalent plein temps (EPT). Ces établissements ont traités 78 084 patients durant l'année 2009, hors soins ambulatoires.

Les 52 établissements médico-sociaux (EMS) du canton disposent de 3 499 lits. Environ 4 200 personnes travaillent dans ces EMS, ce qui représente 3 367 emplois EPT. Durant 2009, les EMS du canton ont hébergé 4 632 personnes, dont trois quarts sont des femmes : elles sont en moyenne plus âgées que les hommes (87,0 ans contre 83,2 ans). La durée moyenne de séjour en EMS s'étend sur un peu plus de 3 ans (2,4 ans pour les hommes et 3,5 ans pour les femmes; séjour en Unité d'accueil temporaire exclu). Notons que 14 % de la population genevoise de 80 ans ou plus résident dans ce type d'établissement.

De leur côté, les 19 établissements pour personnes handicapées et autres (EPH), au sens de la statistique fédérale, offrent 935 lits: 872 lits pour personnes handicapées, 55 lits pour personnes toxicodépendantes ou alcooliques et 8 lits pour personnes présentant des troubles psychosociaux. Durant 2009, 1 090 personnes, dont 61 % sont des hommes, ont bénéficié d'une prise en charge intra-muros. Quelque 1 800 professionnels œuvrent dans les EPH; ils représentent 1 431 emplois EPT. Précisons que cette dotation couvre aussi les activités de suivi des personnes externes prises en charge de jour, mais non hébergées.

Lits, cas traités ou personnes hébergées et emplois, selon le type d'établissement de santé, en 2009

Chiffres annuels Canton de Genève

	Lits	Emplois (1)	Cas traités ou personnes hébergées durant l'année
Hôpitaux et cliniques (2)	2 830	11 360	78 084
Etablissements publics médicaux (EPM)	2 261	9 650	57 941
Cliniques privées	570	1 710	20 143
Etablissements médico-sociaux (EMS) (3) (4)	3 499	3 367	4 632
Etablissements pour personnes handicapées et autres (EPH) (4)	935	1 431	1 090

- (1) Exprimés en équivalent plein temps (EPT). Hôpitaux et cliniques : EPT au 31 décembre; EMS et EPH : EPT annuels.
- (2) Lits en service, moyenne annuelle.
- (3) Y compris les courts séjours en Unité d'accueil temporaire (UAT).
- (4) Lits disponibles au 31 décembre.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique administrative des hôpitaux - Statistique des institutions médico-sociales

Des compléments d'informations peuvent être consultés sur le site Internet, à l'adresse suivante : http://www.ge.ch/statistique/domaines/14/14_02_1/apercu.asp

Communiqué de presse n° 16 - Pour tout complément d'information : Chiara D'Aiuto, tél. +41 22 388 75 61

